

N° d'ordre : 51

Année : 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 06/11/2018 à 20h

Secrétaire de Séance :

Présents : Maurice BOISSOUT, Marie-Catherine PEYRON, Maurice SOREZ, Jeannine BOUVERON, Christian BOMPARD, Christian ARALDO, Sophie BLANQUART, Jeanne-Marie PEZ, ML TRIQUET, Sophie GADAIS.

Procurations :

Absents : Dominique FAUCON, Juliette CROUZET, Jean-Yves CERVERA, Franck EYNARD

Séance ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu du CM du 02-10-2018

Selon document envoyé le 03-10-2018.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Nomination d'un ACMO et élu référent » pour la collectivité.

Dans le cadre de l'Hygiène, de la Santé et Sécurité au travail la loi nous impose de nommer un ACMO (Agent Chargé de la Mise en (Euvre) et d'un élu référent au sein de la collectivité. Les personnes désignés sont : Mr David Pommier en tant qu'ACMO et de Mr Christian ARALDO en tant qu'élu référent. Pour information une visite de Mr LEMMIERE, ACFI (Agent Chargé de la Mission d'Inspection) a eu lieu le 23 octobre dernier.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette décision et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Approbation d'une convention de nettoyage »

Afin d'assurer le nettoyage des locaux de la caserne des pompiers du Rouvergue, une convention a été signée entre la commune de Montségur / Lauzon et le gérant de la société SYAN PROPLETE.

Le coût mensuel est de 132.12€TTC, réparti au prorata du nombre d'habitants des communes de Chamaret, Montségur et Solérieux. Le coût annuel pour la commune de Chamaret sera de l'ordre de 420€TTC

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette convention et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Attribution des marchés de travaux » Traversée du Village et aménagement divers.

Délibération « LOT 1, Marché de travaux réseaux »

Suite au marché de travaux publié le 13-06-2018, ont répondu les entreprises **BRUN TP, SO.RO.DI, FERRAND TP.**

Après analyse de ces offres et négociations par la commission des offres, la société SO.RO.DI est retenue pour la réalisation des travaux pour un coût total de **413 969,80€HT : tout ce qui concerne le réseau d'eau (pluvial, canalisations,...)**

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « LOT 2, Marché de travaux voirie »

Suite au marché de travaux publié le 13-06-2018, ont répondu les entreprises **EIFFAGE, COLAS, ARTAUD et BRAJA VESIGNE.**

Après analyse de ces offres et négociations par la commission des offres, la société BRAJA VESIGNE est retenue pour la réalisation des travaux pour un coût total de **399 620,50€HT.**

A signaler que la société ARTAUD a été écartée pour cause d'offre irrégulière.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Déplacement et rénovation de la porte d'entrée de l'église »

Une seule entreprise a été consultée, la société BOISSIER SAS de Réauville pour la réalisation de ces travaux pour un coût total de **6 673€HT**.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Déplacement et rénovation de l'escalier de l'église »

Une seule entreprise a été consultée, la société PARODI de St Restitut pour la réalisation de ces travaux pour un coût total de **3 750€HT**.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibération « Approbation d'une convention de groupement de commande »

Dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI, le SMBVL veut mettre en place un groupement de commande pour la fourniture, la maintenance et l'exploitation des moyens d'alerte des communes et des populations sur le territoire du bassin versant du Lez.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette convention et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : **10**

Délibérations et décisions urgentes

Décisions :

Informations

Projet d'implantation d'éolienne sur le plateau du Rouvergue : La société ABO WIND nous a envoyé un courrier nous informant de l'arrêt des investigations de leur part.

Le principe de la TEOM (0,846) a été voté en Conseil Communautaire extraordinaire du 13 octobre dernier avec une mise en application au 1^{er} janvier 2019.

Orange est en phase d'investigation pour l'installation d'une antenne réseau mobile sur la commune. Pour l'instant, le seul site possible serait la toiture de la mairie, avec installation de l'armoire de commande dans le grenier.

Rappel : le réseau Orange le plus proche est Grignan sur le site de l'entreprise Transport Daniel.

Affaire BOISSON : Dettes importantes à plus de 42 000 euros. Confié au Juge des Applications des peines.

- Point sur les travaux
 - Réception de la STEP et PR réalisé le 25 octobre 2018. La société SYTHEA pour la STEP et MICHELIER pour le PR surveillent ces deux infrastructures via le SOFFREL.
 - Montée de la tour : Travaux en cours, accès aux véhicules début décembre.
 - Enfouissement des réseaux : tranche 1 : fin de chantier fin novembre ; tranche 2 : début de chantier janvier/février 2019.
 - Caniveau chemin du four à chaux réalisé.
 - Plantations de deux arbres sur la place de la libération (attente livraison des arbres).

Questions Diverses

Les rendez-vous à venir

- Visite de Mr VANONI des ABF le 13 novembre 2018 à 14h.
- Cérémonie du 11 novembre (100^{ème} anniversaire) à 10h30 à Chamaret avec une intervention des élèves de l'école de Chamaret, à 11h15 à Colonzelle.
- Loto des écoles : Chamaret le 8 février 2019 - Colonzelle le 30 novembre 2018
- Prochain conseil : 4-12-2018 à 20h

La séance est levée